# Pas à pas sur les modalités de création d'un compte personnel d'accès à GIMT

La création d'un compte personnel sur le site internet des douanes https://www.douane.gouv.fr est <u>le préalable nécessaire</u> à l'accès à l'applicatif GIMT (Gestion Informatisée du Monopole du Tabac).

Une fois le compte personnel créé, l'opérateur pourra consulter GIMT à tout moment depuis son espace personnel sur le site https://www.douane.gouv.fr.



Pour créer un compte personnel, une adresse de messagerie fiable est exigée.

# La création du compte personnel a lieu en 3 étapes :

- 1 Création du compte personnel
- 2 Activation du compte personnel
- 3 Rattachement de l'établissement

### **ETAPE 1 - CREATION DU COMPTE PERSONNEL**

• Connexion au portail des douanes

Se connecter au site internet https://www.douane.gouv.fr

• Création du compte personnel

En haut, à droite du site, dans l'onglet Mon espace Personnel, cliquer sur S'inscrire.





Le portail de la direction générale des douanes et droits indirects

Mon Espace Personnel Se connecter S'inscrire

### Création de votre compte personnel

L'inscription sur douane.gouv est nécessaire pour utiliser vos services en ligne et faire appel à l'assistance. En créant votre compte vous retrouverez dans votre espace personnel tous les services en ligne dont vous aurez besoin et bénificierez également d'informations personnalisées (actualités, dossier, évènements...,).



Afin de créer votre compte, nous vous invitons à remplir ce formulaire. Tous les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

#### Les informations de connexion et les informations personnelles doivent être renseignées.

#### 1. Vos informations de connexion

Les informations de connexion à renseigner sont l'identifiant, le mot de passe et une <u>adresse de messagerie identique</u> à celle déclarée aux services des douanes.

O Vos informations de connexion	
dentifiant *	
Règles pour créer identifiant valide : L'identifiant doit être composé de 8 à 20 caractères. Uniquement de chiffres et de lettr	es. Aucun caractère spécial n'est autorisé.
Mot de passe *	
Confirmer le mot de passe *	
Règles pour créer un mot de passe valide : Le mot de passe doit être composé d'au moins 8 caractères, et contenir au moins un c caractère « tiret bas (_) » n'est pas considéré comme un caractère spécial.	hiffre, au moins une lettre majuscule, et au moins un caractère spécial sachant que le
Courrier électronique *	Confirmer le courrier électronique *
exemple : nom@moncourriel.fr	exemple : nom@moncourriel.fr
Saisissez une adresse valide, par exemple : nom@moncourriel.fr	

#### Identifiant

L'identifiant est un nom d'utilisateur personnel que vous choisissez, qui vous permettra d'accéder à votre espace et que vous utiliserez à chaque connexion.

- L'identifiant doit être composé de 8 à 20 caractères.
- Uniquement des chiffres et des lettres
- Aucun caractère spécial (, ;.:/!?§ %-...) n'est autorisé

#### Mot de passe

Le mot de passe est un code secret personnel qui vous permettra d'accéder à votre espace personnel

- Le mot de passe doit être composé d'au moins 8 caractères.
- Contenir au moins un chiffre
- Contenir au moins une lettre majuscule
- Contenir au moins un caractère spécial, le tiret \_ n'étant pas un caractère spécial.

#### Confirmer le mot de passe

Le mot de passe doit être identique.

#### **Courrier électronique**

L'adresse de messagerie renseignée doit être **fiable et identique** à celle déclarée au service des douanes.

#### Confirmer le courrier électronique

Le courrier électronique doit être identique.

#### 2. Vos informations personnelles

Les informations personnelles à renseigner sont l'identité du gérant de débit de tabac et ses coordonnées.

Vos informations personnelles	
Votre identité Nom *	Prénom *
Vos coordonnées	
Numéro de téléphone	Numéro de téléphone mobile
exemple : 010000000	exemple : 060000000
Adresse postale	
exemple : 20 rue du Général Leclerc 75004 PARIS	

# Consulter les conditions générales d'utilisation

Il est possible d'accéder à la <u>notice d'information relative aux conditions générales</u> <u>d'utilisation des données personnelles</u> en cliquant sur le lien « consulter les conditions générales d'utilisation ».

Cocher la case J'accepte les conditions générales d'utilisation.

Cocher la case Je consens à ce que mes données soient utilisées dans le strict cadre de ma demande de création d'un compte.

Cette première étape se termine en cliquant sur le bouton CREER MON COMPTE.



Un nouvel écran apparaît avec le message :

Votre compte utilisateur a été créé !

# ETAPE 2 – ACTIVATION DU COMPTE PERSONNEL

Un courriel est envoyé à l'adresse de messagerie renseignée par le buraliste par l'expéditeur Portail *douane.gouv.fr* afin de confirmer et activer le compte.

Procéder à l'activation du compte personnel :

- Le courrier de confirmation est envoyé sur l'adresse de messagerie que vous avez renseigné lors de la création du compte personnel.
- Consulter votre messagerie personnelle.
- À réception du message, cliquer sur le lien de confirmation présent dans le courrier pour activer le compte personnel.
- Si le courrier n'apparaît pas dans la boîte de réception, vérifier les spams ou courriers indésirables.

En cas de difficulté, il est possible d'obtenir une aide en cliquant sur le lien :

→ Obtenir de l'aide via notre outil en ligne de demande d'assistance

# ETAPE 3 – RATTACHEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Un établissement, en l'occurrence <u>le débit de tabac</u>, doit être rattaché au compte personnel.

Procéder au rattachement de l'établissement :

• Se connecter sur le site internet <u>https://www.douane.gouv.fr</u> à l'espace personnel.



• Renseigner l'identifiant, le mot de passe et cliquer sur le bouton **Me Connecter** pour accéder à votre espace personnel.

RÉPRIQUE FRANÇAISE DOUANES Bacente Française DouANES DOUANES D	douanes et droits indirects
Accuel - Authentification  SE CONNECTER	PAS ENCORE DE COMPTE ?
Identifiant (obligatoire) Mot de passe (obligatoire)	Créez votre compte personnel L'inscription sur douane.gouv fr est nécessaire pour l'utilisation de vos services en ligne ou faire appel à l'assistance et de bien d'autres
MOT DE PASSE OUBLIÉ ? ME CONNECTER	services encore

• Sur la page suivante, cliquer sur le bouton Ajouter un rattachement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité	DOUANES & DROITS INDIRECTS	douane	ection générale des d	<b>r</b> Iouanes et droits indirects	0		•
Particuliers	Professionnels	La douane	Nous rejoindre			② Services & Aide	٩
Accueil • Accès refusé	ofessionnels ? Rat	ttachez votre com	pte à votre entrepris	se.			×
Pr Le Tu dc	rofessionnel ? e rattachement de votre tilisation de certains se puane.gouv.fr.	e compte à une entrepr ervices en ligne propos	ise est nécessaire pour és par le portail	Dirigeant d'entreprise ? Vous êtes dirigeant de l'entreprise, certifie grâce à l'authentification ProConnect et d démarches sur douane gouv fr	z votre con émarrez im	mpte en quelque clics nmédiatement vos	
→En savoir plus si	Ajouter un ra	attachement		Je prouve que je suis dirigeant a	avec PR	onnect	

- Sélectionner le Code type SIRET dans le premier menu déroulant. •
- Indiquer le numéro de SIRET de 14 chiffres qui doit être identique à celui • communiqué au service des douanes dans le second menu déroulant.
- Cliquer sur le bouton Vérifier le code. •

<b>RÉPUBLIQUE</b> <b>FRANÇAISE</b> Liberté Égalité Fraternité	DOUANES & DROITS INDIRECTS	<b>douane</b> Le portail de la dire	<b>e.gouv.f</b> ection générale des	douanes et droits indirects	(2)		•
Particuliers	Professionnels	La douane	Nous rejoindre			⑦ Services & Aide	Q
Accueil • Gérer les informa	tions du compte • Ajou	ter un établissement de ratta	achement				
Ajouter un	établisse	ment de rat	tachement				
Si votre entreprise l'INSEE (SIREN), le doit se faire sur le	est référencée à rattachement SIRET de l'un	● J'ai un nume Code type :	éro SIRET (France)	○ Je n'ai pas de numéro SIRE <sup>-</sup> Numéro	T (Europe, Dou	ane, Autre)	
des établissement	S.	SIRET	•	ex : 1230000000000	VÉRIFI	ER LE CODE	-

- Une page récapitulative des informations s'affiche. •
- Cliquer sur le bouton Confirmer. •

### Attention !

Le compte personnel est créé mais pas encore activé.

Il ne le sera qu'après une période minimale d'une dizaine de jours.

Lorque le bouton Gestion informatisée du Monopole du Tabac apparaîtra sur votre espace, comme dans l'écran ci-dessous, vous pourrez alors consulter les informations sur votre débit de tabac.



# Pour plus d'informations sur les modalités de création du compte personnel :

La notice d'information sur les modalités de création d'un compte personnel est disponible en ligne à l'adresse internet <u>www.douane.gouv.fr/sinscrire-et-creer-un-compte-personnel-sur-douanegouvfr</u>

Il est également possible d'obtenir des renseignements sur le site internet <u>www.douane.gouv.fr</u>, en cliquant en haut et à droite de l'écran sur **Services & Aide** 



# L'écran suivant apparaît :

Particuliers	Professionnels La	a douane Nous rejoindre		O Services & Aide
	<b>Le nouveau portail</b> douane.gouv.fr	SERVICES		FERMER ×
	<b>Créer mon compte</b> douane.gouv.fr	Présentation du portail Tous les services en ligne & documentations	>	Le rôle Correspondant Entreprise > Foire aux questions > Demande d'assistance technique >
		État opérationnel des services en ligne (météo)	>	Demande de renseignements >
		Annuaire des bureaux douaniers	>	
				Tout sur les services & aide

Sur les modalités de création de compte : Cliquer sur Créer mon compte.

### En cas de difficulté technique rencontrée : Cliquer sur Demande d'assistance technique.

L'écran suivant apparaît :

Accueil • Tous les services en ligne & documentations • Outil en ligne de gestion de l'assistance (OLGA)

#### Service en ligne 0 ⊜ ⊠ < Outil en ligne de gestion de l'assistance (OLGA) Mis à jour le 14/12/2020 Ø POUR QUI Accéder au service en ligne Les utilisateurs des services en ligne, particuliers Pour obtenir une assistance technique lorsque et professionnels. vous rencontrez une difficulté d'accès ou d'utilisation d'un service en ligne. Pour toute question réglementaire, adressez-vous à votre service gestionnaire ou aux téléconseillers d'« Infos douane service ».

Cliquer sur Accéder au service en ligne, puis sur l'onglet Nouvelle demande pour déposer une demande d'assistance.

🏄 Demande Assista	ice	
Nouvelle demande Documents		
Accueil		
Accueil		

Pour plus d'informations sur la demande d'assistance, cliquer sur l'onglet **Documents**, puis sur l'oeil vert se situant à gauche du **Manuel utilisateur « douane.gouv.fr »**.

Documents
Documents
The second secon